

5^{èmes} Boucles Donibane Lohizune – Eau Libre

Dimanche 7 Juillet 2019 plage de SAINT-JEAN-DE-LUZ

Le Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques et le club URKIROLAK Natation organisent les 5^{èmes} Boucles nagées en Eau Libre « Donibane Lohizune ».

Les épreuves sont ouvertes uniquement aux nageurs licenciés à la FFN.

Possibilité de prendre une licence « Eau Libre » pour les personnes non licenciées (prendre contact auprès du CD FFN 64 : 06.30.59.60.30 ou 06.80.43.77.83) .

Période d'engagements du 4 juin au 3 juillet **2019 au plus tard**, via le site Internet du CD FFN 64 ainsi que sa page Facebook (cliquer sur le lien google.forms : <https://forms.gle/F6FuQaHv41Jq5rgi6>).

Droits d'engagements, 5€ par nageur à verser au club « Urkirolak ».

Dès 08h00, rassemblement devant le CLUB DE PLAGE DONIBANE pour confirmer la présence des nageurs, les forfaits seront enregistrés sur place.

Chaque nageur sera doté d'un bracelet électronique afin que son temps soit enregistré.

08h40/ 09h10/ 09h50 briefing sur la plage de départ.

- 08h45, premier départ, boucle de 500 mètres
- 09h15, deuxième départ, boucle de 1000 mètres
- 10h10, troisième départ, boucle de 1800 mètres.
- 11h30, Remise des récompenses devant le club « Donibane »



Boucle de 500 mètres réservée aux nageur(se)s né(e)s entre 2010 et 2007.

Podium par année d'âge, filles et garçons.

Briefing obligatoire sur la plage départ à 08H40

- Départ à 08h45

Boucle de 1000 mètres réservée aux nageur(se)s né(e)s en 2008 et avant

Podium par année d'âge filles et garçons et diplôme pour tous les participants, avec inscription du temps réalisé.

Briefing obligatoire sur la plage départ à 09H10

- Départ à 09h15

Boucle de 1800 mètres réservée aux nageur(se)s né(e)s en 2007 et avant

- Podium par catégorie filles et garçons et diplôme pour tous les participants, avec inscription du temps réalisé.
- Briefing obligatoire sur la plage départ à 10h00
- Départ à 10h10

Chaque nageur engagé terminant l'épreuve se verra attribué 10 points lors de la boucle de 500 mètres, 15 points lors de la boucle de 1000 mètres et 20 points lors de la boucle de 1800 mètres.

Le club totalisant le plus de points se verra remettre le trophée « Nager en eau libre « 64 » - 2019 »

Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- Limiter le nombre de concurrents, modifier le tracé et refuser toute inscription non conforme.
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité, supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues (houle, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent.

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.